

Assemblée Générale Annuelle (AG)
de la société LFKL Bhd
18.06.2015 à 18h00

Minutes
(Comptes 2014)

Etaient présents pour le conseil d'administration :

- François Nicolas Muel, président;
- Abdoul Aziz Ba, trésorier ;
- Julien Hoffmann, secrétaire ;
- Sophie Chnebierk, vice-président
- Olivier de Biolley, vice-président

Participants à l'Assemblée Extraordinaire :

- Les parents membres (13 membres votants au total)

Invités :

- Jean-Pierre Galand, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France
- Shu Lin Yap, Company Secretary du LFKL Bhd
- Gilles Martinez, Proviseur du Lycée
- Paul Marie Blanchard, Directeur primaire du Lycée
- Aurélie Hulard, Directeur Administratif et Financier du Lycée
- Emmanuel Denaux, Responsable projets

Le quorum de 30% des membres n'étant pas atteint à 18h, l'assemblée débute finalement à 18h45, après la demi-heure d'attente légale et l'arrivée de Mme Yap.

Mr Muel présente à l'assemblée les membres du Conseil d'Administration, puis salue et remercie les parents présents d'avoir pris la peine de venir participer à l'Assemblée Générale.

Il rappelle que les membres du CA sont élus chaque année par les membres de LFKL Bhd (parents d'élèves) lors d'un vote qui se déroule habituellement en octobre/novembre. Il rappelle également que les membres du CA sont des volontaires bénévoles.

Rapport Annuel du Conseil d'Administration

1. Bilan annuel

Mr Muel introduit le bilan annuel en évoquant les points suivants :

- Le LFKL bénéficie d'une situation financière saine ce qui a permis d'obtenir des conditions d'emprunt favorables auprès des banques pour le financement du terrain du projet de construction.

- Les effectifs élèves se stabilisent
- La mise en place d'une nouvelle organisation des bus « autosuffisante » sans frais supplémentaires, a permis de satisfaire le plus grand nombre
- Une commission cantine a œuvrée toute l'année pour sélectionner un nouveau prestataire par appel d'offre

Mr Muel indique que ces points seront détaillés plus tard dans la soirée et présente les projets majeurs de cette année et dans les mois à venir :

1.1 Mission RH

Cette mission, prise en charge par un prestataire externe, encadrée par le CA, a permis d'établir une vision détaillée des pratiques salariales du LFKL et d'identifier des pistes de travail prioritaires :

- Sécuriser l'organisation des données par une mise sous base de données
- Revoir les conditions de rémunération ou les missions de certaines catégories de salariés
- Rédiger un document synthétique reprenant l'ensemble des règles régissant les conditions salariales générales s'appliquant aux salariés en contrat local au LFKL

Ce dernier document est prêt et sera soumis aux représentants du personnel prochainement.

1.2 Sécurité

A la suite de directives précises du poste diplomatique de Kuala Lumpur, le LFKL a renforcé la sécurité du site, notamment par :

- La mise en place d'un réseau de vidéo surveillance dans les principaux lieux de passages
- Le redéploiement des gardes
- Le masquage des fenêtres
- La pose de verrous

1.3 Numérique

Dans le cadre de la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République, et pour faire suite au plan d'orientation stratégique de l'AEFE en la matière, le LFKL prévoit un plan de déploiement du numérique sur trois ans pour le primaire.

Durant cette année scolaire, le LFKL a fait l'acquisition de :

- 3 tableaux blancs interactifs installés dans les 3 classes de GS, pour un coût de 65 KRM.
- 12 tablettes numériques, accompagnées d'un chariot, d'un MacBook et d'un logiciel de synchronisation, déployés dans les classes de PS/MS, pour un coût de 35.3 KRM

Dans les prochaines semaines, le LFKL entreprendra les travaux suivants :

- Mise en réseau de 22 salles de classes (PS à CM2) pour un coût de 133 KRM
- Installation de 6 ordinateurs dans les classes de CM1, CE2 et CE1, 3 tableaux blancs interactifs dans les 3 classes de CP, 3 vidéoprojecteurs interactifs pour les 3 classes de CM2, pour un coût de 37 KRM

En 2016, le LFKL propose de poursuivre ses efforts en installant 3 tableaux blancs interactifs, 6 vidéoprojecteurs interactifs et 12 tablettes numériques supplémentaires.

Un plan de déploiement du numérique pour le secondaire est en cours de réflexion.

1.4 Rénovations

Comme chaque été, le LFKL profite des vacances pour rénover et améliorer les structures existantes. Au programme de 2015 :

- Rénovation du toit du gymnase et mise en place d'un système de ventilation
- Changement de la moquette de l'auditorium
- Mise en place d'un revêtement antidérapant dans la cour des primaires
- Rénovation du grillage d'enceinte
- Rénovation du bureau de la vie scolaire du collègue
- Travaux dans les espaces cuisines/réfectoire : vestiaires, toilettes, sols et plafond

1.5 Projet de construction

Mme Schnebierk prend la parole pour présenter les avancées du projet de construction. Les points suivants sont abordés :

1.5.1 Terrain

Suite à la consultation d'agents immobiliers sur la valeur du bien visé, le CA a signé un compromis de vente le 19 mars 2015, pour un prix d'achat de 21,9 MRM.

Parmi les démarches administratives entreprises, il est noté que le « land office » et le ministère du commerce ont autorisé l'achat de façon officielle en Mai (Consent Letter et License). De nombreux contacts ont eu lieu également avec les services de la Mairie (DBKL) pour la création du « development order ».

Ce compromis de vente engage le LFKL à trouver le financement nécessaire à la finalisation de la vente avant le 18 septembre 2015. Pour ce faire, le CA a contacté 5 banques en vue de contracter un emprunt. A la date de cette assemblée, une négociation est toujours en cours avec l'une d'elle, pour un prêt bancaire de 30 MRM sur 15 ans, dont le taux d'emprunt variable est de BLR-2.3% (Base Lending Rate, soit un taux courant de 4.55%).

Mr Morbelli (parent d'élève) intervient pour proposer au CA et à l'assistance un mode de financement différent, basé sur la notion de parts fondateurs. Cette question ayant été reçue par email quelques jours avant cette assemblée, il est prévu de répondre à Mr Morbelli en fin de séance.

En parallèle de ces démarches, le CA travail en étroite collaboration avec l'Ambassade, la Mairie et les services de l'urbanisme pour tenter de dévier la route coupant le terrain, le plus possible vers le sud de celui-ci (voir plan plus bas).

1.5.2 Bâtiment

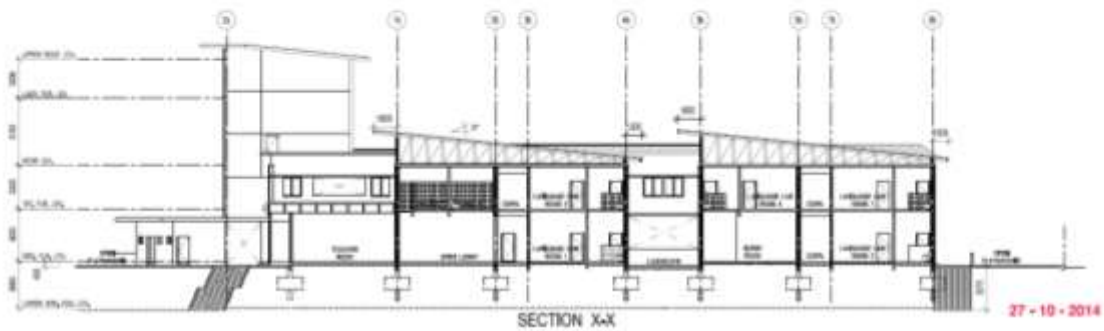
Pour établir le cahier des charges de la future école maternelle, en cours d'élaboration, plusieurs consultations ont eues lieu :

- Avec le Lycée français de Bangkok qui est actuellement en train de faire construire un bâtiment similaire. De nombreuses données ont été partagées.
- Avec la Direction et l'Inspection académique de la région pour la définition des besoins dans les grandes lignes
- Avec les enseignants pour recueillir leurs suggestions en termes de besoins plus précis

Le LFKL a engagé un nouvel architecte ayant travaillé à la construction d'établissements scolaires similaires pour dessiner les plans en fonction de ce cahier des charges. Il est noté que le contrat passé avec ce nouveau cabinet a été revu par des parents d'élèves professionnels du secteur.

Pour illustrer les propos de Mme Chnebier, les dessins, plans préliminaires et vue d'artiste suivants sont projetés :





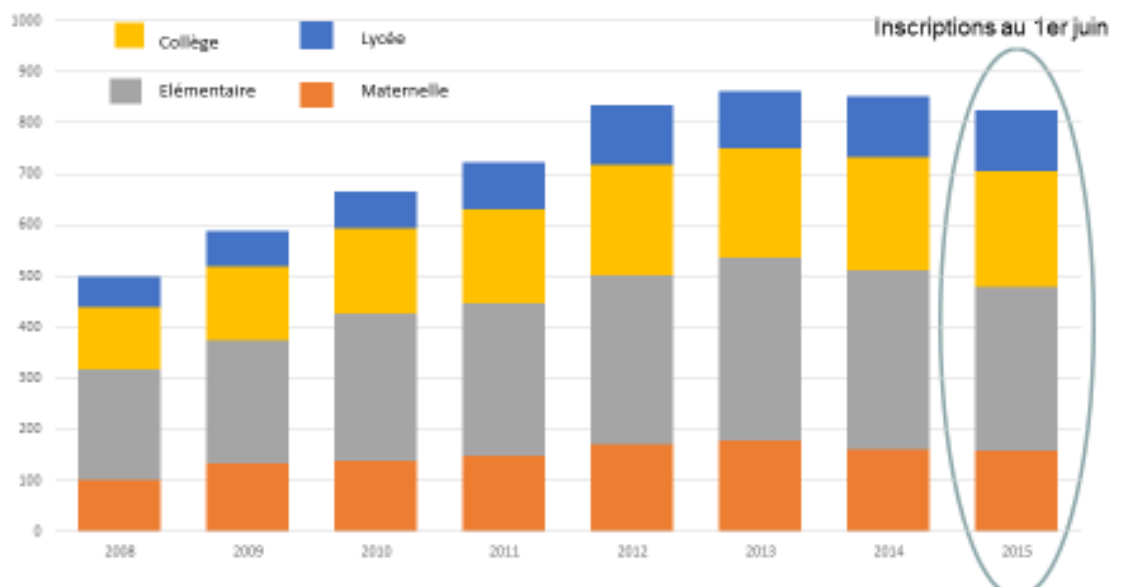
Pour conclure, Mme Chnebière déroule le calendrier prévisionnel des travaux :

- Terrain acheté en septembre 2015
- Définitions techniques jusqu'en février 2016
- Obtention du permis de construire en mars 2016
- Appel d'offres et début des travaux en avril 2016
- Ouverture pour la rentrée 2017 en fonction des autorisations administratives

1.6 Effectifs

L'ouverture de ce nouvel établissement étant motivé par la croissance des effectifs d'élèves depuis plusieurs années, le tableau suivant est projeté :

EVOLUTION DES EFFECTIFS



Plusieurs remarques sont faites concernant la stagnation des effectifs de ces deux dernières années, notamment :

- Un déficit d'inscriptions dû à la conjoncture
- Une stagnation due au taux de remplissage du bâtiment actuel qui ne peut accueillir plus d'élèves

Il est noté que les chiffres 2015 seront revus en fin d'année.

Mr Martinez intervient pour rappeler qu'aucune publicité n'est faite pour promouvoir le LFKL, et qu'aujourd'hui, nombre de petites structures locales existent pour accueillir les plus jeunes enfants. Une réflexion devra être conduite rapidement pour la promotion de la nouvelle école primaire dans deux ans.

1.7 Relations

Mr Martinez conserve la parole pour faire part des très bonnes relations qu'entretient le LFKL avec le poste diplomatique, confirmées par la présence régulière au lycée de l'Ambassadeur de France et du Conseiller de coopération culturelle, et explique que le LFKL bénéficie d'une visibilité accrue auprès des autorités françaises et locales grâce à la visite de plusieurs parlementaires français, du secrétaire d'Etat au commerce extérieur de la France et tout récemment du Maire de Kuala Lumpur.

L'organisation l'an prochain du troisième championnat d'Asie de natation des lycées français d'Asie-Pacifique en partenariat avec la Fédération Française de Natation et l'organisation également d'un festival de courts-métrages sur le développement durable pour la zone Asie-Pacifique en liaison avec l'organisation de la COP 21 à Paris, permettront d'accroître encore la visibilité de l'établissement dans la région.

1.8 Pédagogie

Mr Martinez poursuit et explique que le Projet d'établissement du LFKL est entré en vigueur dans l'année scolaire 2012-2013 et que celui-ci arrive bientôt à échéance. L'année scolaire prochaine sera l'occasion de le remettre à plat et d'inaugurer un long travail de concertation entre les enseignants, les parents d'élèves et les élèves du LFKL.

L'un des axes majeurs de ce nouveau projet d'établissement sera consacré au déploiement du numérique et à son utilisation pédagogique, conformément à la Loi de refondation de l'école de juillet 2013, au Plan d'Orientation Stratégique de l'AEFE et aux déclarations du Président de la République.

Le LFKL a d'ores et déjà anticipé la mise en œuvre de cet axe par une nouvelle architecture du réseau informatique, la formation de ses personnels enseignants, l'achat d'équipements numériques pour les élèves et la provision budgétaire nécessaire au déploiement (voir plus haut)

Le projet d'établissement décline chaque année un nombre croissant d'actions pédagogiques qui contextualisent l'enseignement des programmes officiels de l'Education nationale.

Pour l'année scolaire 2014/15, le conseil d'établissement a validé 127 actions pédagogiques (voir Procès-Verbal du Conseil d'Etablissement du 11 décembre 2014)

A ce jour 110 projets ont été menés à bien

- 51 projets pour l'école primaire
- 48 projets pour le collège et le lycée
- 11 projets transversaux à l'établissement

1.9 Transport scolaire

Mr Hoffmann prend la parole et explique les progrès et changements faits dans le service de transport. En avril 2015, 45 bus transportaient 550 élèves sur 5 rotations quotidiennes (1 le matin, 4 l'après-midi), soit 65% des effectifs. La création d'un poste de responsable du transport scolaire, puis l'embauche d'une personne sur ce poste a permis la montée en puissance du service en termes d'organisation, notamment par la mise en place de

procédures, l'identification des problèmes, la fidélisation des chauffeurs et l'optimisation des trajets.

En outre :

- le recours à la vidéo surveillance a été généralisé en cas de conflit
- les chauffeurs se sont vus remettre un uniforme
- les usagers des bus ont été rattachés à la base de données élèves du lycée, pour une plus grande souplesse d'utilisation

Il est noté que le service de transport est autosuffisant (les recettes couvrent les dépenses). Enfin, un sondage en janvier 2015 a révélé que 95% des usagers étaient satisfaits du service rendu.

1.10 Restauration scolaire

Mr Hoffmann poursuit en relatant les travaux de la commission cantine, constituée d'une équipe de parents volontaires, encadrée par la Direction et le CA. Le contrat courant de prestation de service de restauration expire fin juin 2015, et la mission de cette commission était d'établir un cahier des charges, en vue de conclure un nouveau contrat.

Après 5 mois de travail, de nombreuses réunions et la création complète d'un dossier d'appel d'offres, 3 sociétés ont répondu à l'appel d'offre ; seules 2 ont soumis une proposition : Sodexo et SHF.

Après plusieurs semaines de négociations, un nouveau contrat sera signé avec SHF qui remporte le marché, avec ces conditions:

- Contrat de trois ans
- Les tarifs augmenteront de 40 sen/repas en moyenne, pour trois ans, hors inflation
- Une nouvelle tranche tarifaire pour les CP/CE1 sera créée, faisant baisser le tarif de 20% d'élèves de 7%. Tous les demi-pensionnaires de la PS au CE1 seront servis à table d'un repas occidental (type western).
- SHF va créer un bar à salade, et rénover le réfectoire en partenariat avec le LFKL
- Le contrôle des nuisibles, la maintenance et l'achat de matériel, ainsi que les factures d'eau et d'électricité seront à la charge de SHF
- Enfin, SHF s'engage en termes de qualité nutritionnelle et gustative de ses repas, notamment par la présence contractuelle d'un chef français

2. Rapport financier

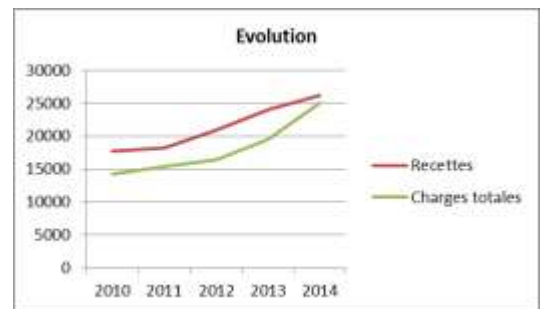
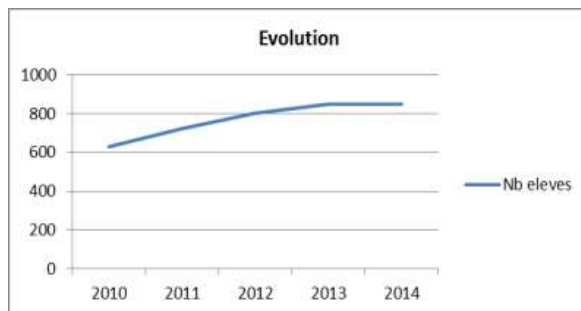
Mr Ba prend la parole à son tour pour donner son rapport sur les finances de l'année civile 2014.

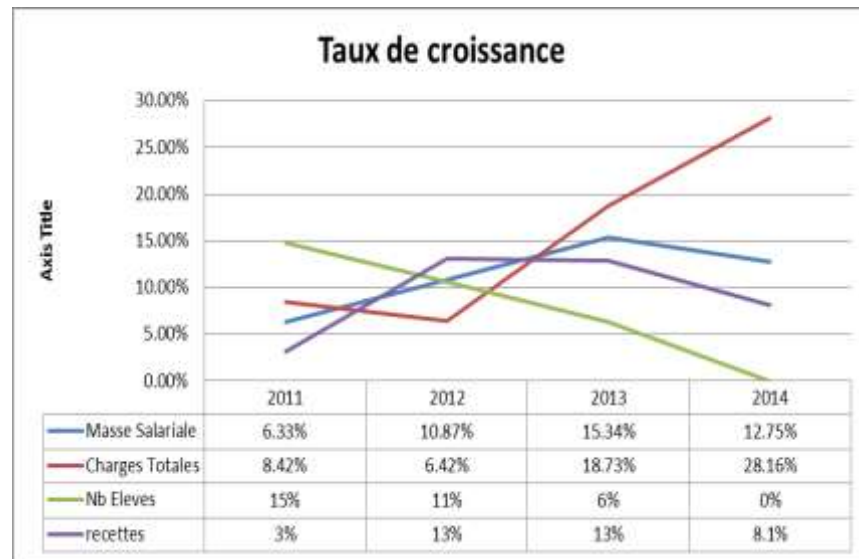
Les tableaux et graphiques suivants sont projetés.

Eléments de résultats

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|-----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Nombre moyen d'élèves | 630 | 723 | 800 | 850 | 850 |
| Recettes (KRM) | 17 643 | 18 207 | 20 939 | 24 026 | 26 142 |
| Charges totales (KRM) | 14 244 | 15 444 | 16 435 | 19 513 | 25 007 |
| Résultat Net (KRM) | 3 399 | 2 453 | 4 504 | 4 513 | 1 135 |

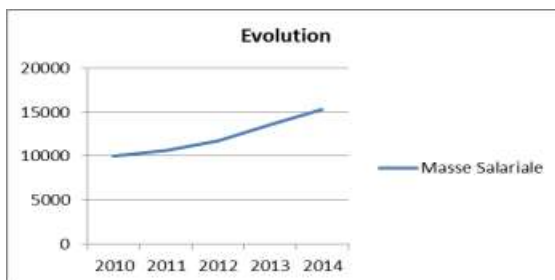
Mr Ba explique que les effectifs sont stables par rapport à 2013. Les recettes sont en augmentation de 8.8% (4% de frais d'écolages, 8% de frais d'inscription, transport intégré depuis la rentrée 2014). Les charges sont en augmentation de 28% (12.8% de masse salariale, 12.7% de charges d'exploitation, transport scolaire, write-off abandon du projet La Fleur)





| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|----------------------------------|-------|--------|--------|--------|--------|
| Masse salariale (KRM) | 9 962 | 10 593 | 11 744 | 13 546 | 15 273 |
| Part masse sal / charges totales | 69.9% | 68.6% | 71.5% | 72.6% | 63.7% |
| Part masse sal / droits écolages | 59.3% | 58.2% | 58% | 58.5% | 60.8% |

Mr Ba explique que la masse salariale augmente régulièrement, mais cependant son taux de croissance a baissé en 2014 (passant de 15.34% en 2013 à 12.75% en 2014).



Eléments du bilan

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| Réserves (KRM) | 18 803 | 21 249 | 26 063 | 30 575 | 31 710 |
| Cash (KRM) | 6 444 | 8 156 | 11 603 | 16 199 | 7 806 |
| Placements (KRM) | | | | | 10 227 |
| Cash disponible (KRM) (trésorerie moins dette) | 1 944 | 4 156 | 8 003 | 12 941 | 15 451 |

En conclusion, le LFKL dégage un résultat net de 3.2 MRM en moyenne par an, ce qui va permettre, grâce aux réserves cumulées, de financer une partie de l'acquisition du nouveau terrain et des frais de construction.

Les coûts sont relativement maîtrisés, bien qu'en 2013 et 2014, il y ait eu des pics, dus à des write-off exceptionnels.

Write-off : investissement pour lequel aucun retour ne sera possible dans l'avenir. Dans le cas du LFKL, il s'agit de l'ensemble des sommes déboursées pour le projet de construction La Fleur, abandonné en décembre.

3. Frais d'écolages 2015/16

Le tableau suivant est projeté. Celui-ci montre l'augmentation en moyenne de 3.8% des frais d'écolages, ce qui correspond environ à l'inflation en Malaisie.

| | Frais de première inscription | Frais d'écolage | 2014-15 | 2015-16 | Variation |
|-------------|-------------------------------|-----------------|---------|---------|-----------|
| Maternelle | 4 000 | Français | 20 000 | 20 800 | 3.8% |
| | | Autres | 23 100 | 24 000 | 3.8% |
| | | Entreprise | 26 700 | 27 800 | 4.0% |
| Elémentaire | | Français | 24 200 | 25 100 | 3.6% |
| | | Autres | 27 700 | 28 800 | 3.8% |
| | | Entreprise | 31 400 | 32 700 | 4.0% |
| Collège | | Français | 29 200 | 30 300 | 3.6% |
| | | Autres | 33 800 | 35 200 | 4.0% |
| | | Entreprise | 37 600 | 39 100 | 3.8% |
| Lycée | | Français | 31 300 | 32 500 | 3.7% |
| | | Autres | 36 700 | 38 200 | 3.9% |
| | | Entreprise | 40 800 | 42 500 | 4.0% |

4. Questions reçues par email

« Le projet d'extension acquiert une parcelle de 22 MRM, financée par un prêt sur 15 ans. [...] l'actif immobilier "terrain" ne peut s'amortir donc la valeur d'actif va rester intacte. Cela veut dire qu'en 15 ans, la valeur de la société LFKL va augmenter de 22 MRM grâce à son achat par les parents durant ces 15 ans. Au final, les membres actuels vont donc être spoliés durant les 15 prochaines années de la somme de 22 MRM au profit des parents les années suivantes.

Vous voyez donc que votre plan de financement n'est pas juste vis-à-vis des membres actuels et je voudrais formuler les requêtes suivantes:

1 - Mettre en place un plan de financement du terrain qui n'ait aucune charge financière d'amortissement sur les membres. Exemple de Hong Kong, où les parents prêtent l'argent au lycée à l'inscription et le récupèrent à leur départ (90k HK\$ par enfant - au LFKL ce serait 22000 ringgits).

2 - Revoir le budget et donc les frais de scolarité de façon à enlever l'impact de l'amortissement. Sur la première année d'un prêt de 22 MRM, le remboursement de capital est d'1M environ. Pour 1000 élèves cela fait une réduction de 1000 ringgits par enfant.

3 - Pour aller plus loin, vu que vous avez déjà provisionné ce remboursement de capital à la charge des membres depuis le début du projet, ces sommes devraient être remboursées aux parents qui les ont supportées jusqu'à présent.

[...] Désolé d'être obligé de prendre un ton plus agressif, il est important pour moi de m'assurer que le CA agisse sur cette requête importante (il s'agit d'un "vol" de 22 MRM tout de même). »

Mr de Biolley prend la parole pour répondre à cette question.

Au-delà des chiffres qui paraissent intenable dans le cas de notre établissement, l'idée des parts fondateurs est retenue pour une discussion approfondie lors des prochaines séances du CA. Au jour de l'assemblée, il n'est pas possible de mettre en place un tel système, dans la mesure où les fonds nécessaires au financement du projet de construction doivent être débloqués immédiatement. Il est à noter, que ce système avait été mis en place à l'ouverture du bâtiment actuel, et qu'une poignée de parents de l'époque avaient souscrits à ces parts. Mme Hulard précise qu'il existe au bilan une somme allouée aux remboursements de ces parts dans le cas où les parents venaient à les réclamer, au départ de leurs enfants en fin de scolarité par exemple.

Aucune autre question n'a été reçue par email.

5. Questions divers

Les parents présents dans l'assemblée n'ont pas formulé de questions à l'issue de la présentation.

6. Vote des motions

La motion unique de cette assemblée était :

« Etes-vous d'accord pour donner quitus au Conseil d'Administration au titre de l'exercice et compte au 31 décembre 2014 ? »

Cette motion précisait également la reconduction de la Société Bridge en tant qu'auditeur.

Votant : 13

Nombre de voix exprimées : 13

Nombre de vote pour : 13

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

En présence de Mme Yap, Company Secretary, la motion est acceptée à la majorité absolue.

Tous les points de l'agenda ayant été abordés, la séance est levée à 20h30.

Le Président du Conseil d'Administration
François-Nicolas Muel